

mente sans cesse depuis septembre 1984. Où sont-ils tous ces emplois?

Pendant la session, j'ai écouté les statistiques dont nous assomme le gouvernement. Cependant, il prend toujours bien garde de mentionner les 14 p. 100 de chômeurs de l'île-du-Prince-Édouard. Compte tenu de ce pourcentage, les mesures prises par le gouvernement ont de quoi étonner les insulaires et, en fait, tous les Canadiens des provinces atlantiques.

Nous savons tous que le taux de chômage national a été ramené de 11,7 p. 100 qu'il était en septembre 1984 à 7,8. C'est bien. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le gouvernement a énormément profité d'une économie américaine en pleine santé. Avant la récession, sous un gouvernement libéral, le taux de chômage s'établissait à 7,5 p. 100. Nous ne sommes donc pas mieux aujourd'hui que nous l'étions il y a six ans.

A l'heure actuelle, le taux de chômage atteint 14,5 p. 100 à Terre-Neuve, 10,4 p. 100 en Nouvelle-Écosse et 12,2 p. 100 au Nouveau-Brunswick. Bien que ces taux aient baissé, ils sont beaucoup plus élevés que la moyenne nationale. Compte tenu des toutes nouvelles initiatives du gouvernement, ils vont sûrement grimper.

• (1700)

Le gouvernement a eu plus de cinq ans pour réduire le déficit fédéral. Il jongle avec ses promesses de réduction. Voici que le gouvernement remet cela. Les Canadiens en ont plein le dos de toujours écopier davantage pour son impéritie. Les médias nationaux l'ont démontré d'une façon probante aujourd'hui. La confiance des consommateurs est à son niveau le plus bas depuis cinq ans. Si le gouvernement fait fi des résultats obtenus lors des récentes élections provinciales à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, peut-être tiendra-t-il compte des résultats du sondage Angus Reid rendu public hier. En effet, 57 p. 100 des Canadiens estiment que le budget d'avril est injuste. Ils estiment que leur situation financière personnelle va se détériorer et que l'économie des provinces va en souffrir. De toute évidence, la plupart des Canadiens estiment que le gouvernement est allé trop loin.

Étant donné que 50 p. 100 des Canadiens estiment que notre économie va s'enliser, on aurait raison de conclure que ce n'est pas le moment maintenant de remanier le programme d'assurance-chômage. Or, essentiellement, ce projet vise à exempter le gouvernement de contribuer financièrement à l'application de ce programme comme il le faisait jusqu'à maintenant. Le gouvernement tourne sans vergogne le dos aux pauvres de notre pays. Étant donné ce que coûte actuellement le régime d'assurance-

Assurance-chômage--Loi

chômage, l'élimination de la participation fédérale devrait réduire de 1,3 à 2 milliards de dollars ce programme qui atteint 13 milliards de dollars. Le projet que le gouvernement propose vise à affecter 10 p. 100 de ce montant, soit 1,3 milliard de dollars à d'autres fins. Ainsi, de son poste budgétaire de 1,3 milliard de dollars destinés à l'assurance-chômage, il entend utiliser environ 800 millions pour planifier les ressources humaines et améliorer la compétence professionnelle de la main-d'oeuvre.

Une solide stratégie de perfectionnement de la main-d'oeuvre dépend d'une saine politique du plein emploi qui fait appel à la recherche et le développement, à l'enseignement postsecondaire, et aux efforts d'alphabetisation. Plus une personne possède une culture de base, plus il est facile de la recycler. Étant donné que dans l'avenir prochain près de la moitié des nouveaux emplois nécessiteront plus de cinq années d'apprentissage et de formation au-delà du niveau secondaire, le gouvernement devrait mettre au point une politique complète de plein d'emploi.

Différents groupes représentant le salariat, le patronat et des associations communautaires ont témoigné leur colère devant le projet du gouvernement de modifier le régime d'assurance-chômage. Ils croient fermement que ces changements aboutiront à une réduction considérable du nombre des chômeurs admissibles aux prestations. Par ailleurs, les Canadiens estiment que les propositions ne tiennent pas compte du fait que le nombre de chômeurs risque de croître par suite de l'accord du libre-échange, des taux d'intérêt élevés, sans compter les nombreuses coupes budgétaires. Ces groupes estiment que le gouvernement fédéral devrait se préoccuper d'étendre davantage le filet de sécurité de l'assurance-chômage.

En outre, ils croient fermement que la proposition du gouvernement d'accroître les fonds affectés à une formation améliorée n'est pas la bonne stratégie à adopter. Cette opinion est basée sur le principe selon lequel les emplois actuellement créés sont dans le secteur des services, mal rémunérés et sans avenir. Les sociétés que le gouvernement subventionne pour qu'elles offrent des programmes de formation ne font que préparer les travailleurs à occuper des emplois mal rémunérés. Ce sont les régions du Canada, comme celle de l'Atlantique, qui souffriront le plus. L'économie de ma province de l'île-du-Prince-Édouard est fondée sur trois grandes industries, soit l'agriculture, la pêche et le tourisme. Ce sont toutes des industries saisonnières dont dépend une partie importante de notre main-d'oeuvre. Pourquoi alors l'assurance-chômage serait-elle importante pour l'Île-du-Prince-Édouard? C'est très simple. On ne peut pas